

Le « siège d'intronisation d'Amon » et les « Annales des prêtres » de Karnak

JEAN-FRANÇOIS CARLOTTI*

Au sud de la cour du V^e pylône, adossé à la *Ouadjyt*, un monument dont il ne reste que le socle en grès a été dénommé par P. Barguet : « siège d'intronisation d'Amon »¹. Les superstructures de cet édifice sont aisément restituables à partir des tracés de pose, encore visibles aujourd'hui, qui ont été gravés sur le lit d'attente du socle². Ce monument était constitué d'une sorte de chambre centrale, assimilable à une chapelle, qui était adossée à l'enceinte de Thoutmosis I^{er} et qui était entourée sur trois de ses côtés d'un portique de piliers carrés et rectangulaires. En façade, les piliers étaient reliés entre eux par de petits murs bahuts comparables à ceux de la Chapelle Blanche de Sésostri I^{er}. Cet espace, au sol surélevé, serait, selon les hypothèses de H. Chevrier³ et de P. Barguet, une réfection totale et indépendante de l'enceinte et des salles immédiatement attenantes. H. Chevrier pense qu'il s'agit d'une reconstruction car la maçonnerie du

soubassement de l'édifice n'est pas liée à celle de l'enceinte⁴. P. Barguet suit l'avis de H. Chevrier et date cette construction du règne de Thoutmosis III⁵. En effet, il reconnaît cet espace comme étant celui que le premier prophète d'Amon Menkhéperréséneb, dans le texte biographique inscrit dans sa tombe à Gournah⁶, désigne comme la chapelle « Menkhéperré-est-celui-qui-coiffe-les-couronnes-d'Amon », (*Mnhprrc wts h'w Imn*). Ce monument est également mentionné dans un texte inscrit sur l'une des faces de l'obélisque unique, aujourd'hui à Saint-Jean-de-Latran à Rome⁷. Or, des éléments nouveaux tant archéologiques qu'épigraphiques permettent de reconsidérer l'hypothèse de la reconstruction, l'identification et la datation de l'édifice.

* CNRS, UMR 8027.

1. P. Barguet, *Temple*, p. 315-318.

2. Au sujet de la restitution architecturale : H. Chevrier, *ASAE* 53, 1955, p. 13-14, pl. X, voir également : G. Legrain, « Postscripts », *EEF Reports*, 1907-1908, p. 80-82 ; P. Barguet, *Temple*, p. 115, n. 4.

3. H. Chevrier, *op. cit.*, p. 13-14.

4. H. Chevrier, *op. cit.* p. 14.

5. P. Barguet, *BIFAO* 52, 1953, p. 148 ; *id.*, *Temple*, p. 115 et 316-318.

6. *Urk.* IV, 927-928.

7. *Urk.* IV, 585, et 927-933.

1. Les données archéologiques

1.1. Description des vestiges en place

(Fig. 1 et Pl. 1)

A. Le socle (Fig. 2 et 3)

Le soubassement du monument, surélevé d'environ 0,80 m (alt. 75,04 m env.) par rapport au dallage de l'allée processionnelle menant à l'*Akh-menou*, est constitué de très grandes dalles en grès destinées à soutenir les parois d'une chapelle et les piliers d'un péristyle. Les dalles médianes sont aujourd'hui sectionnées, comme si on en avait creusé le centre, à l'emplacement exact de l'espace intérieur de la chapelle.

L'indépendance des maçonneries en grès du socle de la chapelle, de celles en calcaire de l'enceinte peut s'expliquer par la volonté de minimiser les désordres occasionnels, que pourrait entraîner un tassement différentiel dû au poids respectif des deux maçonneries. Les dalles du socle ont comme rôle de répartir uniformément, sur l'ensemble de la surface des fondations, le poids des parois, éventuellement monolithique, de la chapelle.

Les tracés de pose gravés sur le monument permettent de restituer aisément l'aspect des superstructures. L'emplacement de la chapelle, qui occupe l'espace central du socle, est délimité par une série de traits parallèles et perpendiculaires entre eux. L'épaisseur des parois latérales est de 1,05 m au maximum, celle de la paroi du fond n'est que de 0,90 m. La longueur externe minimale est de 6,65 m environ, et la longueur interne est de 4,55 m environ. La largeur interne de la chapelle est de 3,05 m environ et la largeur externe est de 5,10 m au maximum. Le tracé externe de la paroi de la façade de la chapelle est perdu, il aurait dû se situer à l'emplacement défoncé du socle. Celui du mur du fond est, en revanche, encore bien visible, et contrairement à la

restitution proposée par H. Chevrier, la paroi du fond de la chapelle ne s'adossait pas à l'enceinte, mais elle est décalée vers le nord d'environ 0,65 m. Autour du tracé de la chapelle centrale, l'emplacement des piliers du péristyle qui l'entouraient a été incisé à la pointe. Le péristyle est constitué d'au moins huit piliers, mais il faut probablement en restituer deux autres en façade devant la chapelle, ce qui fait dix piliers au total. Les piliers sont répartis symétriquement de part et d'autre de la chapelle. Du côté est comme du côté ouest, trois piliers de chaque côté de la chapelle appartiennent à un portique médian situé entre la chapelle et le mur de délimitation de l'espace. En façade, quatre piliers peuvent être restitués, ils encadraient alors l'entrée du monument. Les piliers « internes » ont une section carrée d'environ 0,79 m à 0,82 m de côté tandis que les piliers de façade ont une section rectangulaire d'environ 0,80 m sur 0,95 m. En façade, les piliers étaient reliés entre eux par des murs bahuts aujourd'hui disparus qui étaient épais de 0,70 m à 0,75 m environ. Ce dispositif architectural donnait à la façade d'entrée de cette chapelle un aspect assez proche de celui des façades de la Chapelle Blanche de Sésostris I^{er} à Karnak⁸. Une rampe ou un escalier donnait nécessairement accès au socle surélevé, mais aucun vestige n'en a été conservé.

Contrairement à ce que proposait H. Chevrier, il n'a pas été possible de retrouver la trace des contre-murs que l'auteur restitue autour du monument et qui lui permettent d'envisager que l'édifice ait été reconstruit ou tout au moins érigé dans un second temps. Aucun tracé de pose ne le justifie, alors que l'arénisation de la surface des dalles en grès sur les côtés est et sud du socle n'est pas suffisante pour envisager qu'ils aient disparu depuis. Seul, le côté ouest est trop détruit pour que l'on puisse être certain de l'ab-

8. Cf. H. Chevrier, *Une chapelle de Sésostris I^{er} à Karnak*, Le Caire, 1969, p. 6-11, pl. 2, 8.

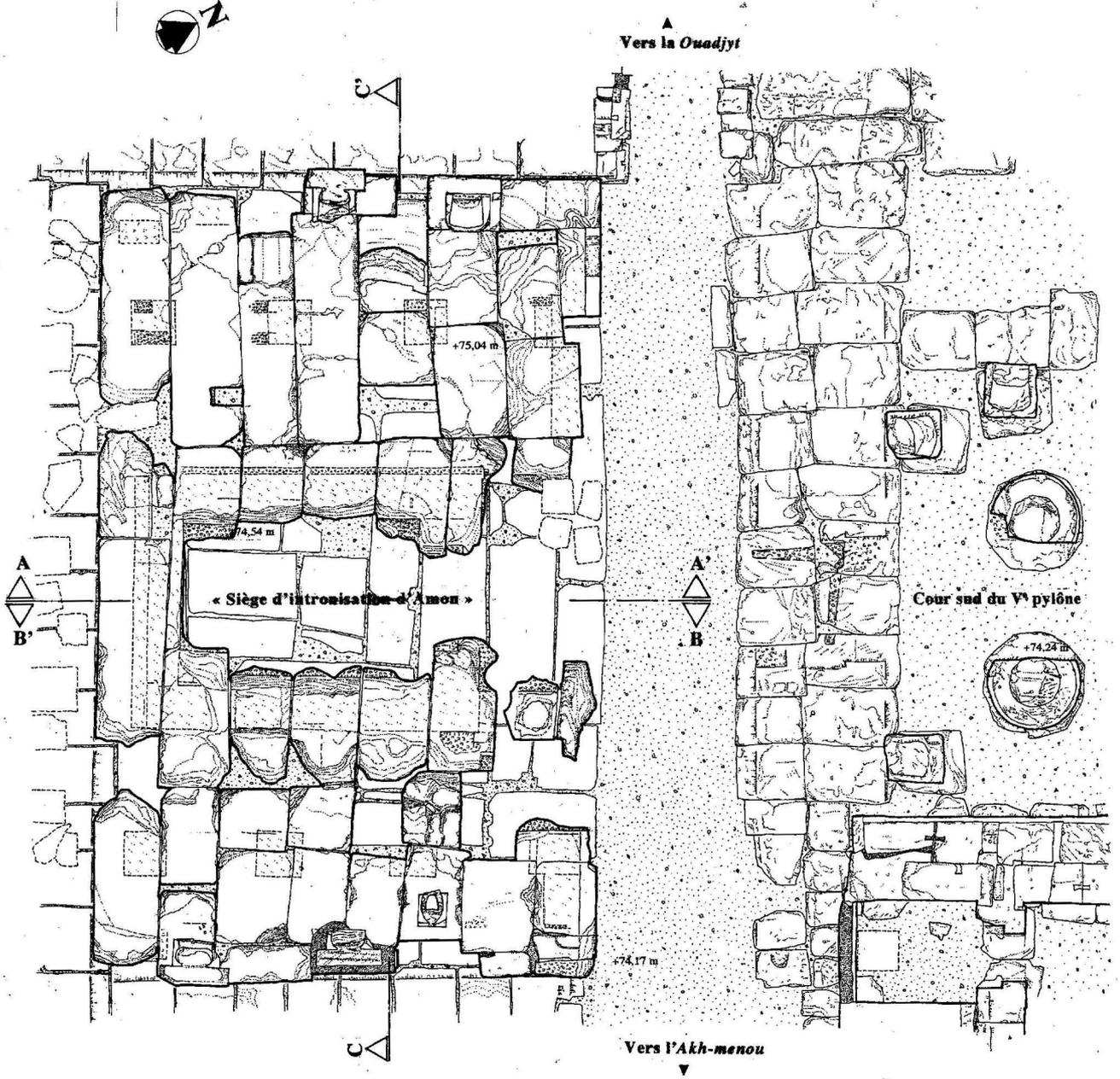


a-Vue dans l'axe de la cour sud du V^e pylône.



Planche 1 : État actuel du monument.

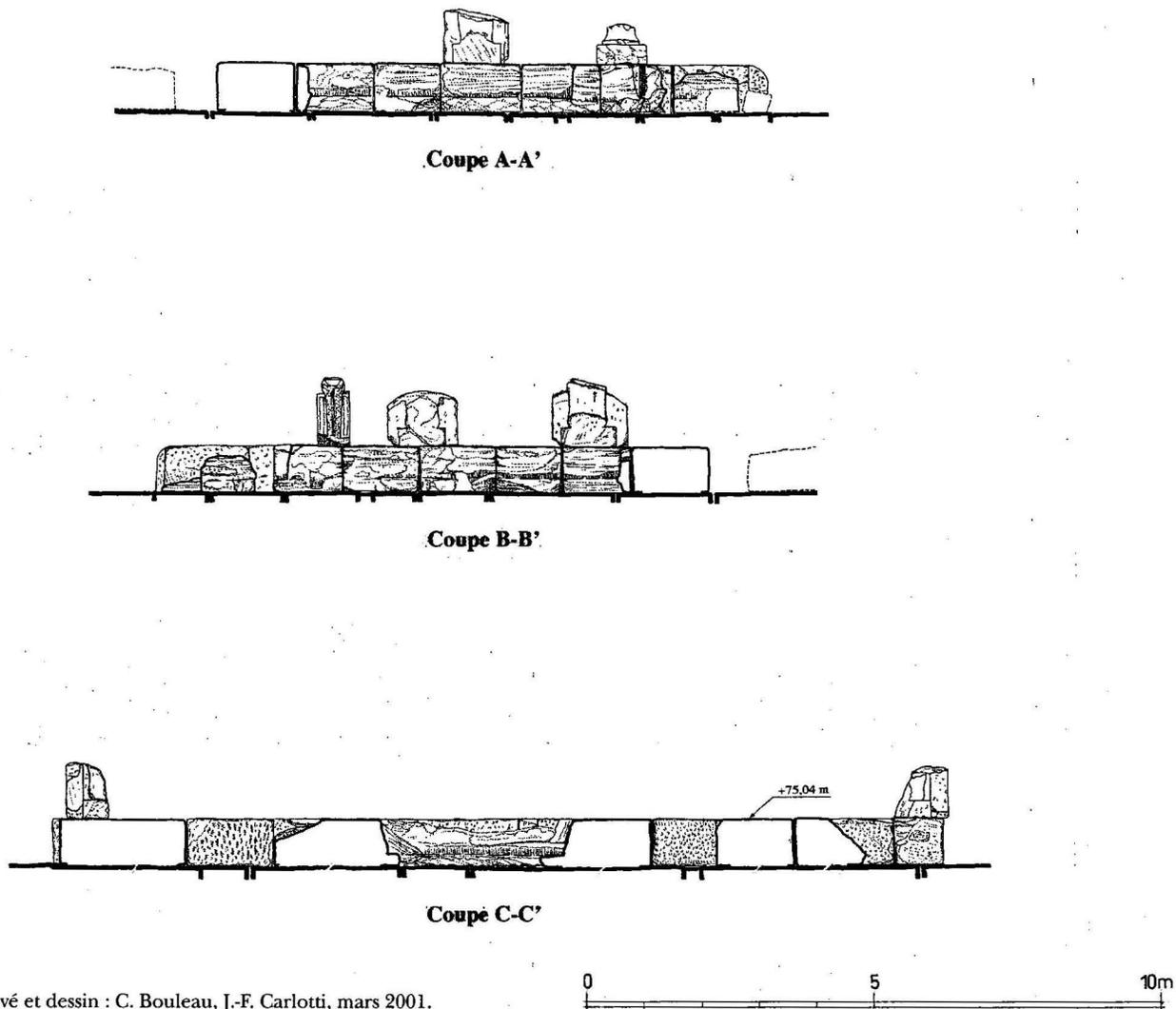
b-Vue du nord-est.



Relevé et dessin : C. Bouleau, J.-F. Carloti, mars 2001

Fig. 2 : État actuel, plan.

LE « SIÈGE D'INTRONISATION D'AMON »



Relevé et dessin : C. Bouleau, J.-F. Carlotti, mars 2001.

Fig. 3 : État actuel, coupes A-A', B-B' et C-C'.

sence de tracé de pose destiné à un éventuel contre-mur. H. Chevrier a probablement été abusé par le tracé de pose qui longe l'enceinte du côté sud et qui indique en fait le parement externe de la paroi sud de la chapelle. On considérera donc que cette chapelle ne comportait pas de contre-mur sur ses côtés est et sud, et que son côté ouest, le long de la *Ouadjyt*, pouvait éventuellement en être pourvu.

La chapelle ne se situe pas exactement au centre de son socle, comme l'a remarqué H. Chevrier, mais se trouve légèrement décalée vers l'est de façon à ce que son axe traverse la porte sud de la cour du V^e pylône en son centre⁹. Cette disposition permet de présumer que cette chapelle est en rapport étroit avec la cour du V^e pylône et probablement avec le parcours processionnel qui empruntait cette voie pour accéder à l'*Akh-menou*¹⁰.

Enfin, des bases de colosses osiriaques anépi-graphes, d'un modèle très proche de ceux de Thoutmosis I^{er} situés dans la *Ouadjyt* et dans la cour du V^e pylône et de ceux de Thoutmosis III situés à l'entrée de l'*Akh-menou*, sont adossées aux murs latéraux et axées sur les baies entre les piliers¹¹. Des statues de Thoutmosis I^{er} et de Thoutmosis II ont été retrouvées sur le socle par G. Legrain, deux d'entre-elles s'y trouvent encore¹². Cette découverte l'incita à dénommer cet espace le « Thoutmoseum » de Karnak¹³.

9. L'axe de la chapelle est bien aligné sur l'axe de la porte sud de la cour du V^e pylône contrairement à ce qu'indique H. Chevrier : son schéma montre l'axe de la chapelle traversant à la fois cette même porte et celle qui permet d'accéder à la cour sud à partir de l'allée centrale du temple.

10. Cf. P. Barguet, *Temple*, p. 114-115.

11. Au sujet de la restitution architecturale de cette chapelle voir : H. Chevrier, *ASAE* 53, 1955, p. 13-14, pl. X, voir également : G. Legrain, « Postscripts », *EEF Reports*, 1907-1908, p. 80-82 ; P. Barguet, *Temple*, p. 115, n. 4.

12. Pour les statues voir : G. Legrain, *ibidem.*, p. 80-82 ; la statue de Thoutmosis II au musée du Caire : JE 41205 ; P.

B. Les fondations du socle et des murs adjacents (Fig. 2 et 3)

Le socle qui supportait la chapelle repose sur des fondations constituées, en partie, par de très grandes dalles monolithiques en grès qui semblent contemporaines de l'édification de l'enceinte qui s'adosse à la *Ouadjyt*. En effet, la taille et l'encombrement des dalles de fondation incitent à penser qu'elles ont été mises en place dès la construction de ce mur. Elles sont cependant désolidarisées des fondations du mur périmétral et de celles de la *Ouadjyt*. Ainsi, le poids de l'enceinte en calcaire et du mur de la *Ouadjyt* était supporté par des blocs en grès en grand appareil alors que les superstructures de ces deux murs étaient vraisemblablement en calcaire et construits selon la technique du grand appareil trapézoïdal à ressaut. Ces fondations sont indépendantes des grandes dalles monolithiques qui constituent les fondations de la chapelle.

1.2. Les vestiges hors contexte attribuables au monument

A. Les blocs épars en grès au nom d'Amenhotep II découverts à proximité de la chapelle et faussement attribués à celle-ci¹⁴

P. Barguet a vu des blocs en grès au nom d'Amenhotep II aux abords immédiats du

Barguet, *Temple*, p. 115, n. 4 ; R. Tefnin, *La statuaire d'Haïchepsout*, *MonAeg* 4, 1979, p. 64, n. 3. La statue en granite rose de Thoutmosis I^{er} a été déplacée dans les années 1990 et se trouve maintenant dans une des chapelles de Thoutmosis III au sud de la cour sud du VI^e pylône

13. G. Legrain, *ibidem.*, p. 80-82.

14. Il n'a malheureusement pas été possible de retrouver ces blocs dans les dépôts lapidaires de Karnak. Plusieurs blocs au nom d'Amenhotep II sont entreposés dans le dépôt lapidaire sud de Karnak mais leur provenance exacte n'est pas connue bien qu'il s'agisse de blocs provenant assurément du secteur au sud de la cour du Moyen Empire.

socle¹⁵. Il semble les avoir découverts entre les colosses osiriaques situés sur le soubassement du monument¹⁶. Ces blocs doivent vraisemblablement être les mêmes que ceux reconnus par Ch. C. Van Siclen et P. Der Manuelian¹⁷.

Or, seuls les architraves et les piliers du « siège d'intronisation d'Amon » étaient en grès, les murs d'enceinte qui encadrent la chapelle étaient construits eux entièrement en calcaire à partir de l'assise de réglage¹⁸. On aurait pu légitimement croire que les blocs découverts par P. Barguet pouvaient provenir des contre-murs de la chapelle. Mais, comme cela a été mentionné précédemment, le socle n'accueillait pas, contrairement à l'hypothèse de H. Chevrier, de contre-murs appuyés sur les murs l'encadrant au Sud et à l'Est (mur latéral oriental et mur sud de l'enceinte dite de Thoutmosis I^{er}, cf. *supra*). De plus, les scènes de grand module en bas-relief qui les décorent, ne peuvent appartenir qu'aux murs de la *Ouadjyt*. Eux seuls avaient suffisamment de hauteur pour accueillir des scènes de cette dimension. Il semble, en effet, difficile que la surface disponible entre les colosses osiriaques adossés aux parois, ait pu les accueillir.

On admettra donc que les blocs vus par P. Barguet, Ch. C. Van Siclen et P. Der Manuelian, par leur matière – le grès – et leur décor – des scènes de grand module –, doivent probablement appartenir aux contre-murs de la *Ouadjyt* plutôt qu'aux murs encadrant la chapelle.

B. Les blocs des dépôts lapidaires de Karnak pouvant appartenir à la chapelle

*Les murs bahut (Fig. 4)*¹⁹

Plusieurs blocs qui proviennent de la zone de la chapelle sont entreposés dans les dépôts lapidaires sud de Karnak. L'un d'eux est un mur bahut à dossier arrondi large de 0,72 m et haut de 0,73 m. Or, sa largeur correspond approximativement aux cotes relevées sur le socle du « siège d'intronisation d'Amon » entre les tracés de pose situés entre les piliers de façade et le départ de l'arrondis du socle en façade, elles varient de 0,70 m à 0,75 m. Sa provenance et ses dimensions permettent de proposer que ce bloc appartient aux des murs bahut reliant les piliers de façade du « siège d'intronisation d'Amon ».

*Les dalles de plafond (Fig. 4)*²⁰

Une dalle de plafond, comportant un oculus, gît actuellement sur le côté oriental du socle. L'une de ses extrémités est cassée, sa longueur, à l'axe de l'oculus, est de 1,54 m environ, on doit pouvoir restituer une longueur totale d'environ 3 m, si on admet que l'oculus se trouvait au centre de la dalle. Cette dimension correspond exactement à la distance à l'axe entre les piliers centraux et les murs latéraux du côté oriental du monument. Sa largeur varie de 1,29 m à 1,25 m, son épaisseur est de 0,42 m. Le long des joints de la dalle de couverture, des rainures, destinées à accueillir des couvre-joints afin d'améliorer l'étanchéité de la toiture, ont été creusées. L'emplacement de sa découverte et ses dimensions permettent de proposer que

15. P. Barguet, *Temple*, p. 114, n. 3.

16. P. Barguet, *Temple*, p. 115, n. 4.

17. Ch. C. Van Siclen, *The Alabaster Shrine of King Amenhotep II*, San Antonio, 1986, p. 45, n. 10 ; P. Der Manuelian, *Studies in the Reign of Amenophis II*, HÄB 26, 1987, p. 259.

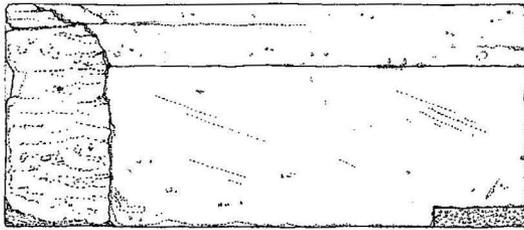
18. Il reste des vestiges de ces blocs en calcaire ça et là sur

les fondations de ces murs. Les blocs ont pratiquement tous disparus car ils ont été remployés au Moyen Âge pour la fabrication de la chaux.

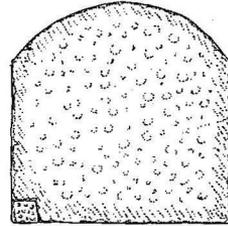
19. Bloc n° D2N5/7 entreposé dans le dépôt lapidaire sud.

20. Ce bloc n'est pas mentionné dans la littérature.

a — Mur bahut



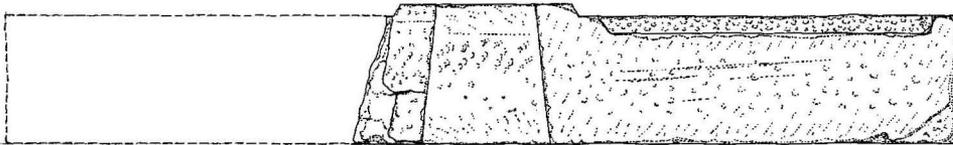
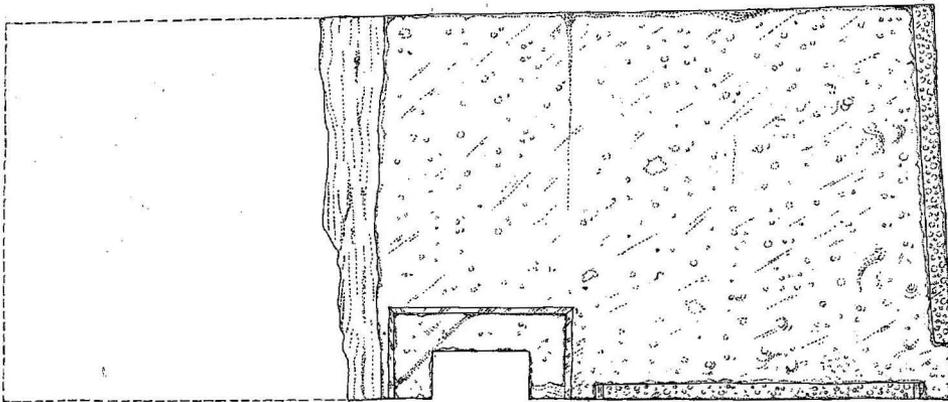
Vue de face



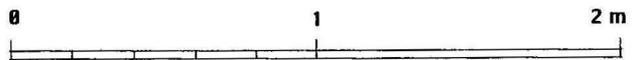
Vue de profil

b — Dalle de plafond

Vue de dessus



Vue de côté



Relevé et dessin : J.-F. Carlotti, mars 2001.

Fig. 4 : Les blocs épars, mur bahut (a) et dalle de plafond (b).

cette dalle provienne de la couverture du « siège d'intronisation d'Amon ».

*Les architraves*²¹

Plusieurs architraves, au nom de Thoutmosis I^{er}, ont été découvertes dans la zone centrale du temple²². Deux d'entre elles ont été trouvées dans le déambulatoire sud à proximité du « siège d'intronisation d'Amon » (architraves 1 et 2), on pourrait penser que ces dernières puissent appartenir au monument. Cependant, aucune ne peut être attribuée à ses portiques.

En effet, soit elles ont une épaisseur trop importante pour convenir aux piliers, soit elles comportent un texte qui ne peut pas s'intégrer dans l'espace disponible de la série d'architraves. Les piliers des portiques du siège d'intronisation d'Amon ont une section carrée de 0,80 m de côté pour ceux situés à l'intérieur du monument et une section rectangulaire de 0,80 m par 0,95 m pour ceux situés en façade.

Les piliers « intérieurs » ne peuvent pas sou-

tenir d'architraves dont l'épaisseur serait supérieure à leur dimension. Or, les deux architraves, au nom de Thoutmosis I^{er}, découvertes dans le déambulatoire sud à proximité du « siège d'intronisation d'Amon » ont une épaisseur de 0,98 m ; tandis que les autres architraves, entreposées dans les dépôts lapidaires nord et sud, ont des épaisseurs variant de 0,90 m à 1,01 m.

Les piliers de façade pourraient convenir puisque leur plus grande dimension (0,95 m) correspond approximativement aux dimensions de certaines architraves, mais deux faits empêchent de retenir cette hypothèse. D'une part, ces architraves ne comportent pas de joint en biseau comme celles qui seraient au-dessus des piliers de façade du monument. Les piliers médians de façade accueillaient, en effet, une architrave en retour d'équerre du côté sud afin de supporter les dalles de plafond. D'autre part, la restitution des textes qui sont inscrits sur les architraves des dépôts lapidaires nécessite un développement supérieur à la place disponible pour toute la façade.

21. La largeur de ces architraves, varie de 0,90 m à 1,01 m.

22. Première architrave : une architrave fragmentaire en grès, au nom de Thoutmosis I^{er}, est entreposée sur une banquette au nord de la cour entre les III^e et IV^e pylônes (section : 0,975 m x 0,975 m ; longueur conservée : 2,35 m). Elle se trouvait primitivement au sud de la cour du Moyen Empire. Elle mentionne le « grand château de Maât », inscription qui appartient à la titulature du roi (PM II², p. 85 ; P. Bargaet, *Temple*, p. 114, n. 3 ; L. Gabolde, J.-F. Carlotti, *Karnak 11*, 2003, p. 270-271) ; deuxième architrave : une architrave fragmentaire en grès, au nom de Thoutmosis I^{er}, est entreposée sur les banquettes sud. Elle provient du déambulatoire sud tournant autour des magasins dits d'Amenhotep I^{er} ou de Thoutmosis I^{er}. Son épaisseur est de 0,98 m, la longueur conservée est de 1,88 m (non mentionné par PM ; bloc D2S02, B5/14 ; P. Bargaet, *Temple*, p. 114, n. 3 ; L. Gabolde, J.-F. Carlotti, *Karnak 11*, 2003, p. 270-271) ; troisième architrave : un fragment d'architrave en grès, au nom de Thoutmosis I^{er}, est entreposé sur les banquettes sud. Il a été trouvé au nord du IV^e pylône. Son épaisseur est de 1,01 m, sa longueur conservée est de 1,70 m. Ce bloc est une architrave d'extrémité de portique, le texte s'achève à proximité

de la face de joint latérale (non mentionné par PM ; bloc NIV36, B7/8-9 ; L. Gabolde, J.-F. Carlotti, *Karnak 11*, 2003, p. 270-271) ; quatrième architrave : un fragment d'architrave en grès, au nom de Thoutmosis I^{er}, est entreposé sur les banquettes sud. Il a été découvert au nord du IV^e pylône. Son épaisseur est de 1,01 m, sa longueur conservée est de 1,40 m. Ce bloc est une architrave d'extrémité de portique, le texte s'achève à proximité de la face de joint latérale (non mentionné par PM ; bloc NIV32, B8/14 ; L. Gabolde, J.-F. Carlotti, *Karnak 11*, 2003, p. 270-271) ; cinquième architrave : un fragment d'architrave en grès, au nom de Thoutmosis I^{er}, est entreposé sur une banquette longeant le mur d'enceinte nord de Thoutmosis III. Sa provenance est inconnue. La profondeur totale est de 0,90 m, la longueur conservée est de 1,33 m. On notera que le nom d'Amon a été martelé (L. Gabolde, J.-F. Carlotti, *Karnak 11*, 2003, p. 270-271) ; sixième architrave : une architrave en grès, au nom de Thoutmosis I^{er}, est entreposée près de la meule à pierre (section : 0,90 m x 0,86 m de haut ; longueur : 2,85 m), son lieu de découverte est inconnu. On notera que le nom d'Amon est intact (L. Gabolde, J.-F. Carlotti, *Karnak 11*, 2003, p. 270-271).

L'ensemble de ces éléments, tant architecturaux qu'épigraphiques, non concordants entre eux, permet d'écarter, sans doute possible, l'hypothèse d'appartenance au « siège d'intronisation d'Amon » de toutes les architraves, au nom de Thoutmosis I^{er}, conservées dans les dépôts lapidaires de Karnak²³.

C. Le bloc au nom de Thoutmosis I^{er} du musée du Caire

Un bloc en grès, qui a été découvert dans le « couloir du texte de la Jeunesse », comporte un cartouche au nom de Thoutmosis I^{er} qui est encadré par deux cryptogrammes évoquant le nom de Sésostri I^{er} ainsi que la mention de l'an 8 et 9 d'un règne²⁴. Il semble que ce soit un fragment d'architrave ou de linteau de petit module comme le laisse croire sa décoration. Il est diffi-

cile de rattacher ce bloc aux portiques de la *Ouadjyt* ou de la cour du V^e pylône car ses dimensions ne correspondent pas à celles des chapiteaux des colonnes. Par contre, on peut envisager de l'attribuer à une structure architecturale connue de Thoutmosis I^{er} : soit les murs de la cour du V^e pylône, soit les murs et portiques des structures architecturales adossées à l'enceinte s'appuyant contre la *Ouadjyt*, ce qui permettrait de les dater des années 8 et 9 de Thoutmosis I^{er}²⁵.

On peut encore envisager que ce bloc appartienne à un des portiques du « siège d'intronisation d'Amon », ou tout au moins aux structures architecturales qui y sont liées, comme pourrait le laisser croire son lieu de découverte²⁶. Cependant, le thème de son décor est très éloigné des simples textes gravés traditionnellement sur les architraves. Il convient de rester prudent

23. Il est en fait très probable que l'ensemble des six architraves connues, au nom de Thoutmosis I^{er}, proviennent des portiques nord et sud de la cour du V^e pylône. En effet, les épaisseurs des architraves correspondent aux dimensions du chapiteau des colonnes, on peut distinguer un groupe sud dont les chapiteaux et les architraves ont une dimension d'environ 0,90 m et un groupe nord dont les chapiteaux et les architraves ont une dimension variant de 0,98 m à 1,01 m.

Ainsi, dans la cour du V^e pylône, le portique nord a été l'objet d'une reconstruction. Les colonnes-*ioun* en grès à seize pans de l'état primitif ont laissé la place à des colonnes-*ioun* en grès à trente-deux pans. Aucun chapiteau de ces nouvelles colonnes n'a été conservé. Les colonnes-*ioun* du nouveau portique sont plus trapues que les primitives car leur diamètre à la base est passé de 0,96 m à 1,08 m environ. Cette augmentation du diamètre se répercute nécessairement sur la taille du chapiteau. Il est possible que ce dernier ait eu une section carrée d'environ 1 m de côté car quatre architraves, au nom de Thoutmosis I^{er}, conservées dans les dépôts lapidaires de Karnak, ont une épaisseur comprise entre 0,98 m et 1,01 m. De plus, cette dimension, environ 1 m de côté, respecterait le fruit de la colonne qui est d'environ 0,06 à 0,08 m pour une hauteur totale de colonne d'environ 5,78 m.

La seule colonne-*ioun* du portique primitif, ayant gardé

son chapiteau, est conservée dans la maçonnerie du mur de séparation entre l'allée centrale et la cour nord du V^e pylône. Son chapiteau est large de 0,90 à 0,92 m ce qui correspond très exactement à l'épaisseur (0,90 m) des deux architraves retrouvées dans le déambulatoire sud.

24. PM II², p. 106 (intitulé : « corniche-fragment ») ; Reg. Temporaire 27/3/25/4, réserve R 17 ; W.M.F. Petrie, *A History of Egypt*, t. II, London, 1896, p. 67 ; A. Mariette, *Karnak, étude topographique et archéologique*, Leipzig, 1875, p. 56 et pl. 32 (f) ; G. Maspero, *Guide du musée du Caire*, Le Caire, 1906, p. 133 ; H. Brugsch, *Histoire d'Égypte*, t. I, Leipzig, 1975, pl. XVI ; H. Gauthier, *Le Livre des rois d'Égypte*, t. II, MIFAO 18, 1912, p. 215 [VI], n. 2 ; K. Sethe, *Das Hatschepsut-Problem*, APAW 4, 1932, p. 85, fig. 23 ; H. Jacquet-Gordon, *Le Trésor de Thoutmosis I^{er}, Karnak-Nord I, FIFAO 22/1*, Le Caire, 1988, p. 214 et 218, pl. LXIV (f) ; R. Krauss, *Ägypten und Levante 3*, Wien, 1992, p. 86-87, fig. 3.

25. Si ce bloc constituait un fragment d'un des linteaux des portes des salles situées entre les pylônes et les angles ouest aux extrémités sud et nord de la *Ouadjyt* ou de la cour du V^e pylône, cela ne changerait pas l'hypothèse de datation puisque cette phase de modification de la *Ouadjyt* et de la cour du V^e pylône est rattachée à la seconde campagne de construction à laquelle appartiendrait l'enceinte adossée à la *Ouadjyt*.

26. Ce bloc a été retrouvé au pied du mur sur lequel a été

puisqu'il peut, tout aussi bien, appartenir aux murs de la cour du V^e pylône qu'à une toute autre structure de la zone considérée ; on ne retiendra donc pas l'hypothèse d'appartenance de ce bloc au « siège d'intronisation d'Amon ».

1.3. Les piliers des « Annales des prêtres de Karnak »

Au début du siècle, des fragments de piliers en grès ont été découverts par G. Legrain dans la cour du Moyen Empire. Ils portent des inscriptions relatant l'initiation des prêtres des XXI^e-XXIII^e dynasties²⁷. Certains auteurs ont voulu y voir les vestiges remployés provenant du temple de Sésostris I^{er} situé à l'emplacement de la cour du Moyen Empire, puisqu'ils y ont été découverts²⁸. Plus récemment, J.-M. Kruchten pensait que ces fragments de piliers pouvaient appartenir à des structures qui se seraient élevées le long du parcours processionnel menant à l'*Akh-menou* puisque les textes qui y sont gravés indiquent que l'initiation des prêtres se déroulait à l'intérieur de ce monument²⁹.

Or, les dimensions de ces piliers sont exceptionnellement petites : leur section est d'environ 0,80 m de côté³⁰. Il n'existe à Karnak qu'un seul autre monument qui comporte des piliers de cette dimension : le temple mémorial de Toutânkhamon³¹. Or, les piliers de ce dernier monument ont été majoritairement extraits du II^e

pylône, ce qui implique qu'ils ont été démantelés et remployés au plus tard sous le règne d'Horemheb. Ils étaient donc enfouis en remploi à des moments où le « siège d'intronisation d'Amon », lui, se dressait assurément encore sur le site (les Ramsès, on le verra, le modifient). Le lot de piliers portant des textes datant des XXI^e-XXIII^e dynasties est donc désormais le seul que l'on puisse proposer d'assigner au « siège d'intronisation d'Amon ». Et, les dimensions des tracés de pose des piliers relevés sur le socle sont d'ailleurs identiques à celles des piliers comportant les annales des prêtres de Karnak, elles varient de 0,78 m à 0,82 m.

Pour conclure, la dimension particulière de ces fragments de piliers – environ 0,80 m de côté – ; leur lieu de découverte – la cour du Moyen Empire – et les textes qui y sont gravés – inscriptions relatant les rites d'initiation des prêtres de la Troisième Période Intermédiaire, qui se déroulaient dans l'*Akh-menou* – ; permettent de les attribuer avec beaucoup de vraisemblance au péristyle entourant le monument qui s'élevait sur le socle du monument dénommé par P. Barguet « siège d'intronisation d'Amon », cet édifice se situant, de surcroît, le long du parcours processionnel menant à l'*Akh-menou*.

gravé le « texte de la jeunesse » de Thoutmosis III.

27. Voir à ce sujet : PM II2, p. 108 ; H. Budge, *A Catalogue of the Egyptian Collection in the Fitzwilliam Museum of Cambridge*, 1893, p. 120-121 ; G. Legrain *RecTrav* 22, 1900, p. 51-63 ; P. Barguet, *Temple*, p. 154-155 ; J.-M. Kruchten, *Les annales des prêtres de Karnak (XXI^e-XXIII^e dynasties) et autres textes contemporains relatifs à l'initiation des prêtres d'Amon*, OLA 32, Leuven, 1989.

Seuls trois blocs quadrangulaires portant les inscriptions n°1, 2, 3 et 7 sont conservés au musée du Caire (JE 36493, 36494, 36495), les autres fragments sont aujourd'hui perdus. Selon Th. Zimmer (dans J.-M. Kruchten, *ibidem.*, p. 1, n. 1) deux autres fragments pouvant appartenir à la même série

sont conservés au Fitzwilliam Museum de Cambridge (Fitzwilliam M. ESS 67 et 68).

28. D'après Th. Zimmer dans J.-M. Kruchten, *ibidem.*, p. 5-10 et plus particulièrement p. 7.

29. J.-M. Kruchten, *ibid.*, p. 247-248.

30. La largeur des piliers carrés varie d'environ 0,79 m à 0,82 m (d'après les trois blocs conservés au Caire où sont gravés les inscriptions n°1-2, 3 et 7), les deux seules assises totalement conservées sont hautes de 0,79 m et 0,61 m (pour les dimensions des blocs voir G. Legrain, *RecTrav* 22, 1900, p. 51, 53 et 55)

31. Publication du monument en préparation par M. Gabolde (Université de Montpellier) et R. Johnson (Oriental

2. Les données épigraphiques

2.1. Le nom attribué par P. Barguet au « siège d'intronisation d'Amon » : la chapelle « Menkhéperrê-est-celui-qui-coiffe-les-couronnes-d'Amon »

Le nom reconnu par P. Barguet comme étant celui de la chapelle située à la jonction de l'angle sud-est de la *Ouadjyt* et de l'enceinte de Thoutmosis I^{er}, autrement dit le « siège d'intronisation d'Amon », relève d'une interprétation des textes. Ce nom, *Mnhprr' wts h'w Imn*, est mentionné une première fois, à deux reprises, dans le texte biographique inscrit dans la tombe de Menkhéperrê-sénéb³², une seconde fois dans le texte original de Thoutmosis III gravé sur l'une des faces de l'obélisque unique³³ et une troisième fois sur un fragment inédit en granite rose, retrouvé récemment, et qui appartient à une chapelle de Thoutmosis III³⁴.

P. Barguet pensait que le nom « Menkhéperrê-est-celui-qui-coiffe-les-couronnes-d'Amon », (*Mnhprr' wts h'w Imn*), ne pouvait pas convenir à une chapelle-reposoir de barque, car il estimait que ce type d'édifice n'était pas le lieu d'imposition des couronnes³⁵. Or, la chapelle-reposoir de barque en calcite de Thoutmosis IV porte un nom très proche, quasiment analogue : « Thoutmosis IV-est-celui-qui-reçoit-les-couronnes-d'Amon », (*Dhwti-ms-h' h'w šsp h'w Imn*)³⁶. On doit donc admettre que ce nom peut parfaite-

ment convenir à une chapelle-reposoir de barque.

L'hypothèse de P. Barguet reposait également sur le nom qu'il attribuait à la chapelle-reposoir de barque de Philippe Arrhidée qui a succédé à celle de Thoutmosis III qui a, elle-même, remplacé, selon lui, la Chapelle Rouge d'Hatchepsout³⁷. À l'origine de cette interprétation, P. Barguet, restituait la lecture d'un cadrat du texte du bandeau de dédicace de la paroi nord du reposoir de Philippe Arrhidée : l'auteur pensait pouvoir y lire le nom de l'édifice du roi macédonien. Ce nom était, selon lui, identique à celui de la Chapelle Rouge : *s.t-ib Imn* ; il en a donc déduit que le nom de la chapelle reposoir de Thoutmosis III ne pouvait être, lui aussi, que *s.t-ib Imn* puisque ce monument constituait le lien avec les deux autres édifices : la Chapelle Rouge et la chapelle de Philippe Arrhidée. L'interprétation de ce texte permettait donc à P. Barguet d'estimer que les chapelles-reposoirs de barque qui se sont succédé au centre des salles d'Hatchepsout portaient toutes un nom identique : *s.t-ib Imn*³⁸.

Cependant, une observation attentive du texte de dédicace gravé sur la face nord de la chapelle-reposoir de Philippe Arrhidée permet d'envisager que le nom de la chapelle du souverain macédonien ne fût pas, comme le pensait P. Barguet, *s.t-ib Imn* mais, au contraire, *wts h'w Imn*. La lecture du cadrat, où P. Barguet pensait pouvoir lire

Institute of Chicago).

32. *Urk. IV*, 927-928, 932-933 ; voir : N.G. Davies, *The Tombs of Menkheperre'sonb, Amenmose and another (TT 86, 112, 42, 226)*, London, 1933, pl. X ; Menkhéperrê-sénéb a été Père Divin, deuxième puis premier Prophète d'Amon, Chef des mystères des deux déesses, Chef des prophètes de Haute et de Basse Égypte ; voir à ce sujet, G. Lefebvre, *Histoire des grands prêtres d'Amon de Karnak jusqu'à la XX^e dynastie*, Paris, 1929, p. 234-235.

33. *Urk. IV*, 585 ; voir à ce sujet : P. Barguet, *ASAE* 50, 1950, p. 274-276.

34. Ce fragment est déposé à l'entrée du musée de plein

air à Karnak, sa provenance est inconnue.

35. P. Barguet, *Temple*, p. 137 et 316.

36. P. Barguet, *Temple*, p. 86, 317. Cette chapelle a été l'objet d'une récente anastylose dans le musée de plein air à Karnak. Son nom est mentionné sur les montants de sa porte. Selon les recherches de B. Letellier et F. Larché sur la cour à péristyle de Thoutmosis IV à Karnak, il semble qu'elle ait été érigée dans cette cour.

37. P. Barguet, *Temple*, p. 136-137.

38. P. Barguet, *Temple*, p. 137, pour l'auteur, le reposoir de barque d'Hatchepsout (la Chapelle Rouge), le reposoir de barque de Thoutmosis III ainsi que celui de Philippe Arrhidée

le *t* de *s.t-ib* du texte de dédicace de Philippe Arrhidée est très difficile à lire³⁹. Le *t*, de *s.t-ib*, est en fait plus vraisemblablement le signe hiéroglyphique : *h^c*, de *wts h^cw*⁴⁰. Dans cette hypothèse, la lecture du nom de la chapelle de Philippe Arrhidée s'apparente non pas au nom de la Chapelle Rouge *s.t-ib Imn* mais plutôt à celui de la chapelle dénommée : *wts h^cw Imn*⁴¹.

De plus, un fragment inédit en granite rose appartenant à une chapelle de Thoutmosis III, qui porte une mention du nom de la chapelle : *wts h^cw Imn*, a toute raison d'appartenir au reposoir de barque en granite rose de Thoutmosis III⁴². D'ailleurs, l'échelle de la scène et les colonnes de textes du fragment où est inscrit le nom de la chapelle sont strictement identiques aux autres fragments du reposoir de barque en granite rose de Thoutmosis III. Ce nom, *wts h^cw Imn*, serait donc à la fois celui donné à la chapelle reposoir de barque de Thoutmosis III, comme l'avait déjà proposé Ch. Wallet-Lebrun dans sa thèse de doctorat⁴³, et celui de la chapelle reposoir de Philippe Arrhidée qui lui a succédé, au même emplacement et avec la même fonction.

C'est pourquoi, le nom de la chapelle, « Menkhéperre-est-celui-qui-coiffe-les-couronnes-

d'Amon », (*Mnhprrc wts h^cw Imn*), ne s'appliquerait pas au « siège d'intronisation d'Amon » comme le pensait P. Barguet, mais plutôt au reposoir de barque en granite rose de Thoutmosis III et à celui qui lui a succédé : le reposoir actuel édifié par Philippe Arrhidée⁴⁴.

2.2 Le portique de piliers en grès de la chapelle *wts h^cw Imn* en granite rose :

Le portique mentionné dans le texte de la biographie de Menkhéperreséneb est lié à la chapelle *wts h^cw Imn* puisqu'il suit immédiatement son nom⁴⁵. C'est un des éléments qui permettait à P. Barguet d'identifier le « siège d'intronisation d'Amon » avec la chapelle *wts h^cw Imn* puisqu'elle comporte un portique en façade. C'était sans compter que la chapelle reposoir de barque de Thoutmosis III comporte, elle aussi, en façade un portique constitué de quatre piliers. La chapelle *wts h^cw Imn* peut donc bien être identifiée avec le reposoir de barque édifié par Thoutmosis III au centre des salles d'Hatchepsout, puisqu'elle comportait en façade un portique de quatre piliers dont la base était, en outre, plaquée de métal précieux, en accord avec la description de Menkhéperreséneb.

portaient le même nom.

39. La lecture de cette partie du texte est rendue très difficile à cause d'une cassure.

40. En effet, la dimension du signe s'apparente plutôt à ce dernier, le signe *t* est en général beaucoup plus étroit. Je remercie Cl. Traunecker, A. Cabrol, D. Laboury et L. Gabolde qui ont confirmé la lecture probable du signe *h^c* plutôt que *t*.

41. P. Barguet avait hésité entre les deux lectures, *ibidem*, p. 137.

42. Cf. J.-F. Carlotti, *Les modifications architecturales du temple d'Amon-Rê à Karnak du Moyen Empire au règne d'Amenhotep III*, thèse de doctorat inédite, Paris IV-Sorbonne, 1998, p. 669-671, monument n°71, document n°145, texte n°87. Cette attribution à la chapelle de Thoutmosis III est confirmée par les travaux sur les chapelles-reposoirs de

Thoutmosis III à Karnak de M^{me} E. Montélimard-Arnaudiès.

43. Ch. Wallet-Lebrun, *Recueil de textes relatifs aux travaux de construction exécutés dans les temples de Karnak, Mémoire de l'École Pratique des Hautes Études, V^e section*, thèse de l'E.P.H.E. inédite, Paris, 1976, p. 369 ; l'auteur prépare un manuscrit mis à jour pour la publication de son ouvrage. Je remercie Ch. Wallet-Lebrun pour l'aimable autorisation de faire état de ses travaux dans ces lignes.

44. Le matériau employé pour la chapelle est bien le granite rose. De plus, les piliers en grès mentionnés dans le texte ne doivent pas être un obstacle à l'identification car la chapelle-reposoir de barque en granite de Thoutmosis III était précédée par l'actuel portique qui se trouve en façade du reposoir de barque de Philippe Arrhidée ; voir à ce sujet, Ch. Wallet-Lebrun, *ibidem.*, p. 369.

45. *Urk.* IV, 927-928, 932-933.

3. Essai de datation du « siège d'intronisation d'Amon »

La datation de l'édifice repose essentiellement sur la question de savoir s'il s'agit d'une construction originelle ou secondaire. Ce monument peut, en effet, être considéré soit comme un édifice contemporain de l'enceinte qui s'adosse au côté oriental de la *Ouadjyt*, soit comme une addition ultérieure.

Les deux éléments déterminants pour estimer si le « siège d'intronisation d'Amon » a été ou non construit secondairement sont, d'une part, l'explication de l'absence de liaison entre les maçonneries du socle et celles des murs qui l'encadrent ; et d'autre part, la présence ou l'absence de contre-murs sur le socle de la chapelle, le long de l'enceinte en calcaire et du mur oriental de la *Ouadjyt* qui l'encadrent.

Contrairement à ce que suppose H. Chevrier et à sa suite P. Barguet, le socle peut, fort bien, avoir été érigé en même temps que l'enceinte bien que les blocs ne soient pas liés à la maçonnerie des murs⁴⁶. En effet, les fondations et les structures du socle sont en grès contrairement aux murs qui l'encerclent qui eux étaient en calcaire. C'est simplement cette disposition particulière qui peut justifier que les maçonneries ne soient pas liées entre elles. À Karnak, lorsque les monuments des premiers thoutmosides emploient le calcaire et le grès simultanément, le grès est toujours réservé soit à l'assise de réglage des murs, à leur base, soit aux linteaux, architraves ou dalles de plafond, soit aux supports, tels que les piliers ou colonnes. Les maçonneries des murs sont, elles, toujours en calcaire ; la mixité des matériaux dans une même maçonnerie n'appar-

raît que sous le règne d'Hatchepsout. Dans le cas du « siège d'intronisation d'Amon », le mur d'enceinte et le mur oriental de la *Ouadjyt*, qui l'encadrent, sont entièrement en calcaire ; les constructeurs n'ont pas estimé nécessaire de ménager une assise de réglage en grès sur l'ensemble du mur. Si le socle de la chapelle avait été lié aux maçonneries des murs l'encadrant, pour en quelque sorte servir d'assise de réglage, cela aurait eu pour résultat curieux que le grès ne serait apparu au nu extérieur du parement des murs que sur le périmètre restreint du socle de l'édifice. De plus, comme le confirmera l'absence de contre-mur sur le socle, ce non liaisonnement des maçonneries permettait de laisser jouer les trois structures indépendamment, le socle, l'enceinte et mur de la *Ouadjyt*, sans craindre de désordre généralisé en cas d'effondrement d'une des maçonneries.

Dans l'Égypte ancienne, lorsqu'un monument, qui comportait des toitures en pierre, était adossé à une structure plus ancienne, des contre-murs étaient appliqués le long des parois de la structure existante afin de permettre aux dalles de couverture de reposer sur un appui indépendant, afin probablement de limiter les désordres dans les maçonneries lors d'un éventuel tassement différentiel. Ce système permettait donc d'éviter à la fois l'encastrement des dalles de plafond dans les maçonneries du monument primitif, dont l'exécution aurait été malaisée, et les éventuels désordres dans les maçonneries. Les exemples les plus connus à Karnak d'utilisation de ce système sont : le contre-mur appliqué contre la face ouest du III^e pylône afin de soutenir les dalles de plafond de la grande salle hypostyle ramesside⁴⁷, les contre-murs et les aména-

46. H. Chevrier, *ASAE* 53, 1955, p. 13-14, pl. X ; P. Barguet, *Temple*, p. 115, 316-317.

47. On n'observe pas la même disposition du côté du II^e pylône car ce pylône appartient en fait au projet de la salle

hypostyle comme l'a découvert H. Chevrier en constatant que les fondations du II^e pylône et des colonnes de la salle étaient liées. Si ce détail est confirmé, il prouve que le II^e pylône et la salle hypostyle appartiennent à la même campagne de construction ; cf. H. Chevrier, *ASAE* 54, 1956, p. 38 ; *idem.*,

gements de l'axe central entre le IV^e pylône et le reposoir de barque, destinés à porter la couverture de cet axe⁴⁸, les contre-murs de la *Ouadjyt* qui permettaient de supporter les dalles de couverture en pierre de la salle⁴⁹ et le contre-mur ouest de la *Heret-ib* de l'*Akh-menou* de Thoutmosis III sur lequel s'appuyaient les dalles de plafond du déambulatoire occidental⁵⁰.

Or, comme on l'a vu (cf. *supra*), il n'existe, à notre connaissance, aucun bloc épars pouvant appartenir à ces éventuels contre-murs⁵¹. De plus, le socle ne comporte aucun tracé de pose correspondant à ces derniers si l'on excepte le côté ouest du socle situé le long du mur de la *Ouadjyt*⁵². Il est préférable d'envisager que ce monument n'a jamais comporté de contre-murs sur ses côtés sud et est, et donc, qu'il est nécessairement contemporain de l'édification de l'enceinte qui s'adosse à la *Ouadjyt*. La datation proposée par P. Barguet – le règne de Thoutmosis III – doit être abandonnée car elle reposait sur l'identification du nom de la chapelle qui s'est avéré inexacte : le nom de la chapelle *wst h'w*, est celui du reposoir de barque de Thoutmosis III et non pas du « siège d'intronisation d'Amon ».

On sait que l'enceinte, contre laquelle s'appuie le monument et qui lui est contemporaine, peut dater soit du règne de Thoutmosis I^{er}, d'une campagne ultérieure à celle de la *Ouadjyt*, soit de celui de Thoutmosis II, soit de la régence ou co-

régence d'Hatchepsout-Thoutmosis III⁵³. Les deux éléments qui avaient été retenus pour proposer le règne de Thoutmosis I^{er} semblent aujourd'hui caducs. En effet, le bloc en grès au nom de Thoutmosis I^{er} comportant un cryptogramme de Sésostri I^{er} qui avait été attribué aux salles attenantes à l'enceinte pourrait en réalité être un linteau qui appartiendrait à l'une des portes sud de la *Ouadjyt* ou à celle de la cour du V^e pylône. Tandis que le laps de temps pendant la régence ou la corégence d'Hatchepsout-Thoutmosis III qui semblait trop court pour édifier cet ensemble architectural, en plus des programmes déjà en cours dans le temple à cette époque, ne peut pas être considéré comme une preuve absolue.

Au contraire, au vu des programmes architecturaux ambitieux entrepris par la reine Hatchepsout à Karnak durant la régence et la corégence, il est possible d'attribuer cette enceinte et ses salles attenantes à cette époque. Cette hypothèse permettrait d'ailleurs d'expliquer la présence de l'allée processionnelle sud qui longe du côté sud la cour du V^e pylône, les salles d'offrandes et le temple de Sésostri I^{er}. Cette allée donnait nécessairement accès à l'arrière du temple principal, du côté oriental dans une zone où l'on sait aujourd'hui que se dressaient des monuments datant de la régence et de la corégence d'Hatchepsout-Thoutmosis III. Selon les dernières recherches, cette aire accueillait un temple

ASAE 53, 1955, p. 24.

48. Les piles adossées au revers de la porte du V^e pylône servent à soutenir les dalles de plafond de la couverture de l'axe.

49. Les piles entre les colosses sont connues pour être destinées à soutenir les dalles de toiture ; cf. L. Gabolde, J.-F. Carlotti, *Karnak* 11, 2003, p. 295.

50. Le mur occidental de l'*Akh-menou* est adossé à l'enceinte de Thoutmosis I^{er} ; cf. J.-F. Carlotti, *L'Akh-menou de Thoutmosis III à Karnak, étude architecturale*, Paris, 2001, p. 68.

51. Nous avons cherché en vain parmi les dépôts lapidaires de Karnak des blocs pouvant convenir pour ces contre-

murs.

52. Contrairement à H. Chevrier qui a publié un relevé comportant un tracé de pose périmétral aux bords du socle (cf. *idem.*, ASAE 53, 1955, p. 13-14, pl. X), aucun tracé de pose n'apparaît le long des bords sud et est du socle du monument alors que l'état de conservation de la surface est encore tout à fait correct. Seul le côté ouest est trop détruit pour pouvoir être affirmatif. Enfin, les cotes indiquées par H. Chevrier ne sont pas rigoureusement exactes tandis que son plan ne fait pas état du désaxement du monument vers l'est.

53. Pour les différentes propositions de datation voir : L. Gabolde, J.-F. Carlotti, *Karnak* 11, 2003, p. 255-338.

dont la paire d'obélisques orientaux de la reine marquait vraisemblablement l'entrée. Cet édifice est reconnu par L. Gabolde comme étant le *Nétjer(y)-menou*, monument posthume de Thoutmosis II, dont les blocs ont été retrouvés dans la cour de la cachette⁵⁴. Le *Nétjer(y)-menou* a été érigé par Hatchepsout en tant qu'épouse royale, aux noms de son mari, Thoutmosis II, et de son neveu, Thoutmosis III.

Enfin, un bloc de remploi en calcaire au nom d'Amenhotep I^{er} a été retrouvé dans l'enceinte en calcaire dite « de Thoutmosis I^{er} » par P. Barguet⁵⁵. Or, dans l'état actuel des connaissances, aucun autre roi qu'Hatchepsout n'est intervenu sur les structures architecturales en calcaire érigées par Amenhotep I^{er} en avant du temple de Sésostri I^{er}. La reine a modifié, dès le début de la régence, les petites niches d'Amenhotep I^{er} qui étaient situées à l'emplacement actuel du VI^e pylône⁵⁶, c'est-à-dire au moment même où le *Nétjer(y)-menou* était vraisemblablement en cours de construction. On peut donc pour ces différentes raisons envisager que l'enceinte ait appartenu au même projet que le *Nétjer(y)-menou* ou tout au moins à la même campagne de construction, le bloc de remploi d'Amenhotep I^{er} et la création de l'allée processionnelle menant vers l'est à l'arrière du grand temple d'Amon étant les arguments les plus notables.

On conclura donc que le « siège d'intronisation d'Amon » appartient à la même campagne de construction que l'enceinte qui l'encadre, et qu'il n'a jamais fait l'objet d'une reconstruction ultérieure. Malheureusement, aucun élément archéologique ou épigraphique ne peut être déterminant pour proposer une datation absolue.

54. Cf. L. Gabolde, *Les monuments en bas-reliefs au nom de Thoutmosis II (associé à Hatchepsout et Thoutmosis III) à Karnak*, MIFAO, à paraître.

55. P. Barguet, *Temple*, p. 114, n. 4.

On peut cependant envisager que la régence d'Hatchepsout puisse être l'époque de construction la plus vraisemblable bien que ce programme soit la suite logique des travaux engagés par Thoutmosis I^{er} dans la zone centrale du temple et à l'est de celui-ci. On ne peut pas expliquer autrement le fait que la *Ouadjyt* construite par Thoutmosis I^{er} soit dissymétrique et ait un développement plus important du côté sud : cette particularité architecturale ne peut se justifier qu'à l'unique condition que, déjà sous le règne de Thoutmosis I^{er} (et peut-être antérieurement ?), un accès était aménagé vers l'est à partir d'un déambulatoire longeant le côté sud du grand temple d'Amon-Rê. Cette hypothèse de datation, hormis les arguments qui ont été avancés plus haut, pourrait se justifier également par l'« esprit » thoutmoside du bâtiment. Ainsi, il s'agirait d'une sorte de « mémorial » dédié aux ancêtres de la lignée, préparant en quelque sorte le moment – la corégence – où Hatchepsout fera, à de nombreuses reprises, appel à son père et à son mari afin d'affirmer et de justifier sa prise de pouvoir et sa politique architecturale.

4. La destination du « siège d'intronisation d'Amon »

La destination du « siège d'intronisation d'Amon » est aujourd'hui encore difficile à déterminer. Pour P. Barguet, il s'agissait du lieu où, à la XVIII^e dynastie, le roi recevait d'Amon le pouvoir divin qui lui permettra de voir le dieu dans son horizon⁵⁷ ; tandis que, pour J.-M. Kruchten, le lieu où se trouvaient les piliers, sur lesquels les prêtres de la Troisième Période Intermédiaire re-

56. Ce n'est que beaucoup plus tard, vers l'an 16, que la reine les a démolies entièrement. Cette hypothèse est issue du travail de recherche sur les monuments d'Amenhotep I^{er} à Karnak avec C. Graindorge.

57. P. Barguet, *Temple*, p. 315.

lataient leur initiation de Père Divin, précédait simplement l'entrée dans « l'atelier du père divin » ou autrement dit : l'*Ouabet* de l'*Akh-menou*, qualifié de « sas de décontamination » par l'auteur⁵⁸.

Or, dans l'une ou l'autre hypothèse, cette chapelle est en étroite relation avec les rites initiatiques des hauts personnages assignés au culte du dieu dynastique : les prêtres – Prophètes et Pères Divins – et le roi. Cette initiation leur permettait d'accéder à toutes les parties les plus reculées du temple sans aucune restriction, contrairement aux simples prêtres-*ouab*⁵⁹. Doit-on la considérer comme le lieu où se déroulaient les rites d'initiation et de purification des serviteurs du dieu, qu'ils soient prêtres ou pharaon, afin qu'ils puissent pénétrer jusque dans les parties les plus secrètes du grand temple d'Amon-Rê ? C'est possible, mais difficile à prouver car aucun document épigraphique, autre que les récits des prêtres de la Troisième Période Intermédiaire, n'en témoigne.

Quoi qu'il en soit, ce monument est un lieu cultuel qui était primitivement lié étroitement à la dynastie des Thoutmosides car c'est sur son socle que furent trouvées en place trois statues de ces dynastes, une de Thoutmosis I^{er} et deux de Thoutmosis II⁶⁰ ; et c'est le long de l'allée processionnelle menant aux édifices majeurs érigés par cette dynastie – un pré-*Nétjer(y)-menou* de Thoutmosis I^{er} (?)⁶¹, le *Nétjer(y)-menou*

d'Hatchepsout (monument posthume de Thoutmosis II) et l'*Akh-menou* de Thoutmosis III – que l'on a choisi de l'ériger. Le *Thoutmoseum*, comme l'appelait G. Legrain, avait probablement un usage particulier pour ces monarques qu'il est encore aujourd'hui très difficile de déterminer par quoi il pouvait être lié aux rites initiatiques et de purification destinés à la hiérarchie supérieure des serviteurs de l'Amon de Karnak.

5. Essai de restitution du monument

5.1. Essai de restitution de l'état originel du monument à l'époque thoutmoside (Fig. 5-6)

L'aspect originel du monument, à l'époque thoutmoside, n'est pas difficile à restituer. En plan, les dimensions principales du bâtiment sont connues grâce aux tracés de pose encore visibles sur son socle⁶². Les deux seuls éléments qui restent hypothétiques sont la hauteur totale de l'édifice et la présence ou non d'un contre-mur le long du mur de la *Ouadjyt*.

La hauteur générale a été déterminée par symétrie avec le mur de Thoutmosis I^{er} qui ferme du côté sud la cour du V^e pylône. On a supposé que les deux murs, nord et sud, qui encadraient l'allée processionnelle menant à l'*Akh-menou* avaient la même hauteur.

D'après les dernières recherches sur la partie centrale de Karnak, le mur sud de la cour du V^e pylône avait la même hauteur que celui contre

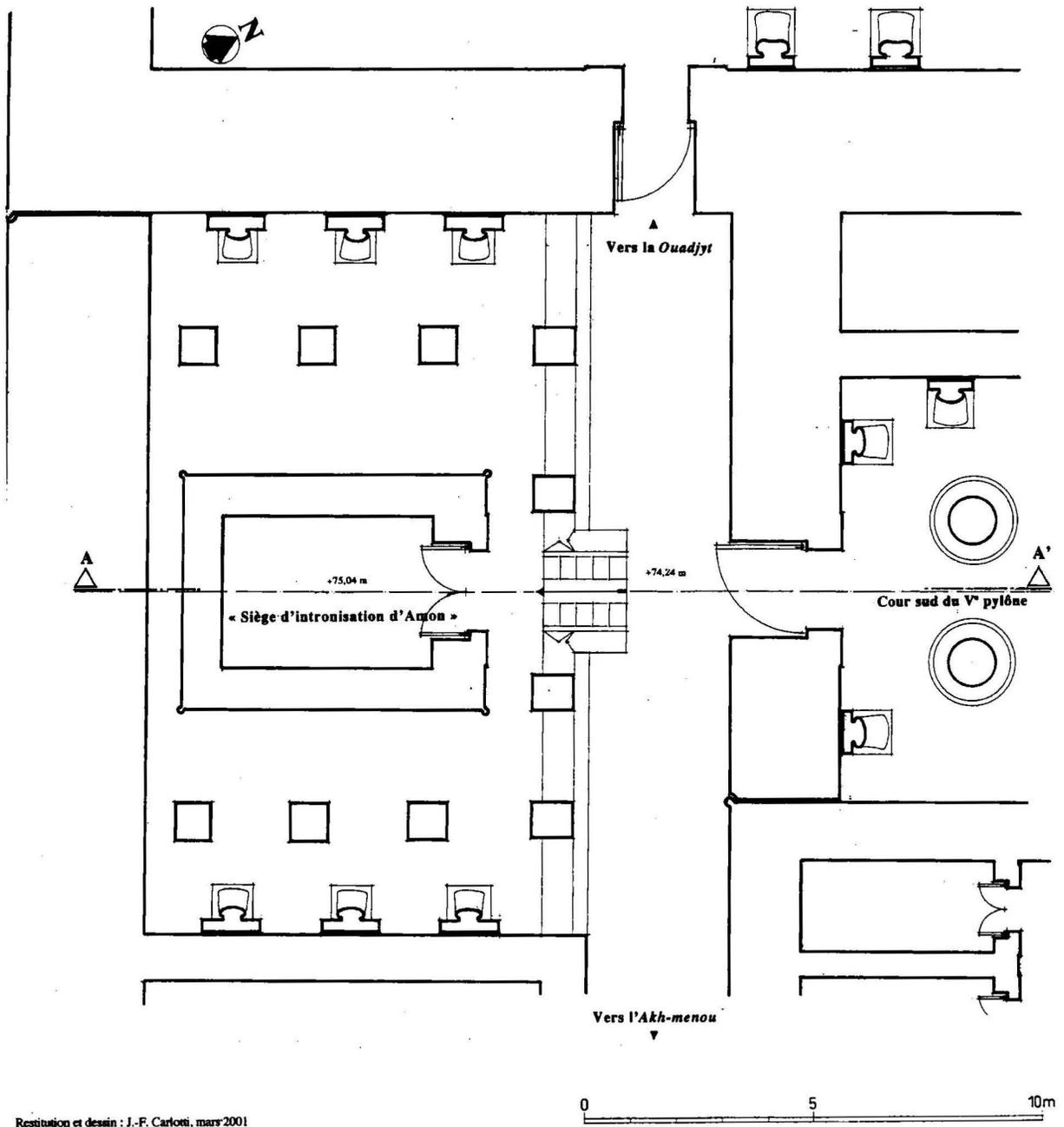
58. J.-M. Kruchten, *Les Annales des prêtres de Karnak (XXI^e-XXII^e dynasties) et autres textes contemporains relatifs à l'initiation des prêtres d'Amon*, OLA 32, Leuven, 1989, p. 247-248.

59. Voir au sujet de la distinction des deux clergés : J.-M. Kruchten, *ibidem.*, p. 251-264.

60. G. Legrain, « Postscripts », *E.E.F. Reports, 1907-1908*, London, p. 80-82 ; la statue de Thoutmosis II la mieux conservée est aujourd'hui au musée du Caire, JE 41205 ; les deux autres sont encore en place. Voir à ce sujet : P. Barguet, *Temple*, p. 115, n. 4 ; R. Tefnin, *La statuaire d'Hatchepsout*, *MonAeg* 4, 1979, p. 64, n. 3.

61. On a longtemps envisagé l'existence d'un *Akh-menou* de Thoutmosis I^{er} dans cette partie du temple (Cf. P. Barguet, *Temple*, p. 283, n. 5 ; Fr. Daumas, *Karnak* 6, 1980, p. 267 ; J.-M. Kruchten, *ibidem.*, p. 247), mais L. Gabolde a démontré que le terme *Akh-menou* était le nom d'une porte de la cour de fêtes de Thoutmosis II (cf. L. Gabolde, *Karnak* 9, 1993, p. 42). Cependant, afin d'expliquer la présence d'une allée processionnelle avec un passage vers l'est, longeant le côté sud du temple, il est possible d'envisager qu'un pré-*Nétjer(y)-menou* de Thoutmosis I^{er} ait précédé les monuments des règnes d'Hatchepsout et Thoutmosis III.

62. Cf. *supra*. 1.1. Description des vestiges en place.



Restitution et dessin : J.-F. Carloti, mars 2001

Fig. 5 : Essai de restitution de l'état thoutmoside, plan.

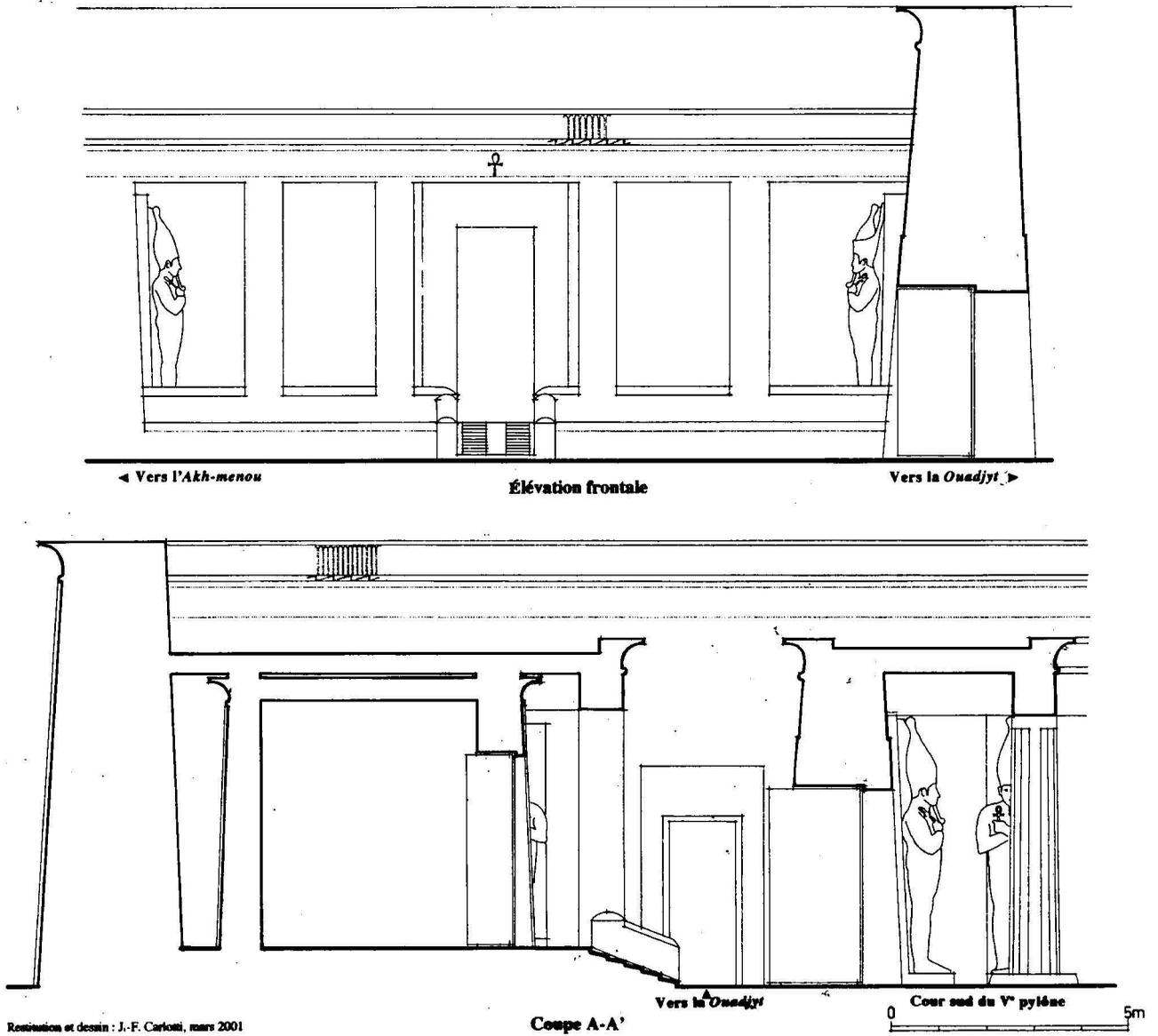


Fig. 6 : Essai de restitution de l'état thoutmoside, coupe A-A' et élévation frontale.

lequel il prenait appui. Ce mur qui sert de référence a été construit par Amenhotep I^{er} en avant du temple du Moyen Empire, Il avait quatorze coudées de haut, soit environ 7,35 m⁶³. C'est donc cette hauteur qui a été choisie pour la restitution de l'élévation du « siège d'intronisation d'Amon ». Cette hauteur se décompose de la manière suivante :

hauteur du socle : 1 1/2 coudée = 0,79 m

hauteur des piliers : 9 4/7 coudées = 5,02 m

hauteur de l'architrave : 1 1/2 coudée = 0,79 m

hauteur de la corniche : 1 3/7 coudée = 0,75 m

hauteur totale : 14 coudées = 7,35 m

La hauteur de la chapelle située sous le portique a été restituée à 11 coudées, soit 5,77 m, qui correspondent à la hauteur cumulée de l'architrave et du pilier, à laquelle on aura retranché 2 doigts afin que les dalles de plafond ne reposent pas directement sur la corniche, comme c'est généralement le cas dans l'architecture égyptienne.

La hauteur des colosses osiriyaques est d'environ 9 coudées, soit, 4,72 m. Les dimensions de leur base sont légèrement plus petites que celles des colosses de la *Ouadjyt* dont on sait qu'ils étaient haut de 11 coudées, soit 5,77 m.

Aucun élément architectural de la chapelle n'a été retrouvé. Il est possible que le matériau, dans lequel elle était taillée, ait été réemployé au moment du démantèlement du temple de Karnak. On pourrait donc penser qu'elle était en calcaire puisque l'on sait que ce matériau a été utilisé à Karnak au Moyen Âge par les chaux-fourniers⁶⁴. La chapelle aurait pu être aussi constituée de parois monolithiques en calcite ou en granite, comme les reposoirs de barque

d'Amenhotep I^{er} et de Thoutmosis IV qui ont été retrouvés dans le III^e pylône. Quoi qu'il en soit, la chapelle était constituée d'un matériau différent de celui de la structure qui l'encadrait – le grès – employé pour le socle, les piliers, les architraves et les dalles de plafond.

Un escalier axial en façade du monument permettait vraisemblablement d'accéder au niveau du socle et donc de celui de la chapelle. Cet escalier a été restitué selon le modèle de la Chapelle Blanche dont on a vu que son aspect extérieur était très semblable à celui de la chapelle péripète du « siège d'intronisation d'Amon »⁶⁵. Il était probablement constitué de quelques emmarchements à giron incliné avec, en son centre, un plan incliné.

5.2. Les modifications réalisées à l'époque ramesside (Fig. 7-8)

Le monument construit à l'époque thoutmoside a été modifié à l'époque ramesside. En effet, l'avant et le centre du socle, à l'emplacement de la chapelle interne, ont été défoncés comme si l'on avait voulu mettre à niveau le sol de la chapelle avec le sol du déambulatoire qui mène à l'*Akh-menou*. Cette transformation s'explique aisément si l'on prend en compte les transformations qui ont eu lieu dans la cour du V^e pylône et dans l'entrée de l'*Akh-menou*.

Ces modifications avaient pour but de faire pénétrer dans la *Heret-ib* de l'*Akh-menou* le pavois de la barque d'Amon-Rê à cinq barres de portage. Il est certain qu'à l'époque thoutmoside le pavois de la barque d'Amon-Rê ne pénétrait pas dans l'*Akh-menou* car la largeur des portes ne le permettait pas⁶⁶. On sait que cette transforma-

63. D'après notre estimation et selon les dernières recherches de C. Graindorge et P. Martinez ; cf. *Les Monuments d'Amenhotep I^{er} à Karnak*, à paraître.

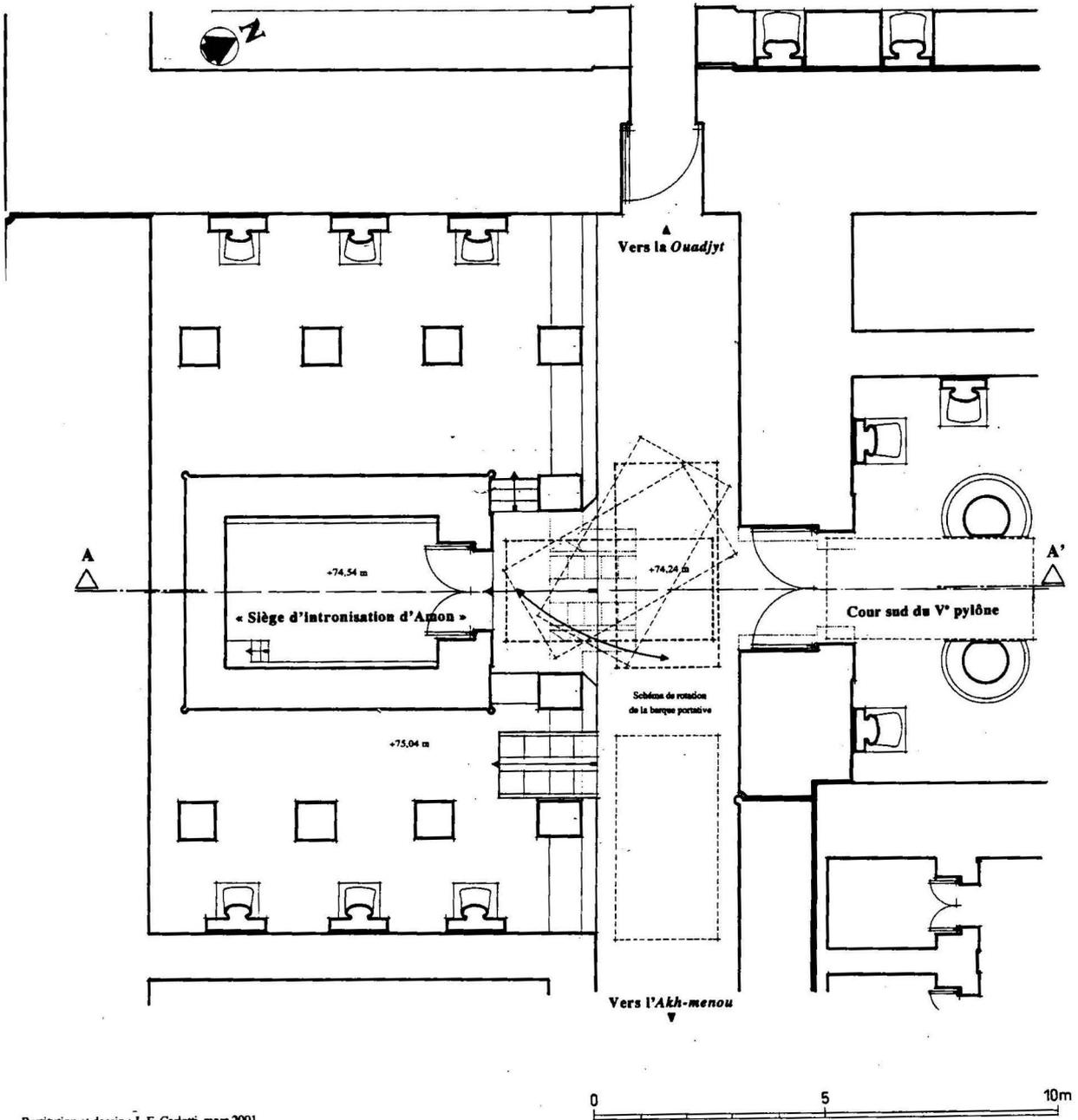
64. C. Traunecker, J.-C. Golvin, *Karnak, résurrection d'un site*, Paris, 1984, p. 32-34.

65. H. Chevrier, *Une chapelle de Sésostris I^{er} à Karnak*, Le

Caire, 1969, pl. 1, 2, 5.

66. Cf. J.-F. Carloti, *L'Akh-menou de Thoutmosis III à Karnak, étude architecturale*, Paris, 2001, p. 238. L'agrandissement du pavois d'Amon à cinq barres de portage aurait été réalisé, selon les dernières recherches, au plus tard sous le règne de Thoutmosis IV, cf. J.-F. Carloti, *Karnak* 11, 2003, p. 235-254.

LE « SIÈGE D'INTRONISATION D'AMON »



Restitution et dessin : J.-F. Carloti, mars 2001

Fig. 7 : Essai de restitution de l'état ramesside, plan.

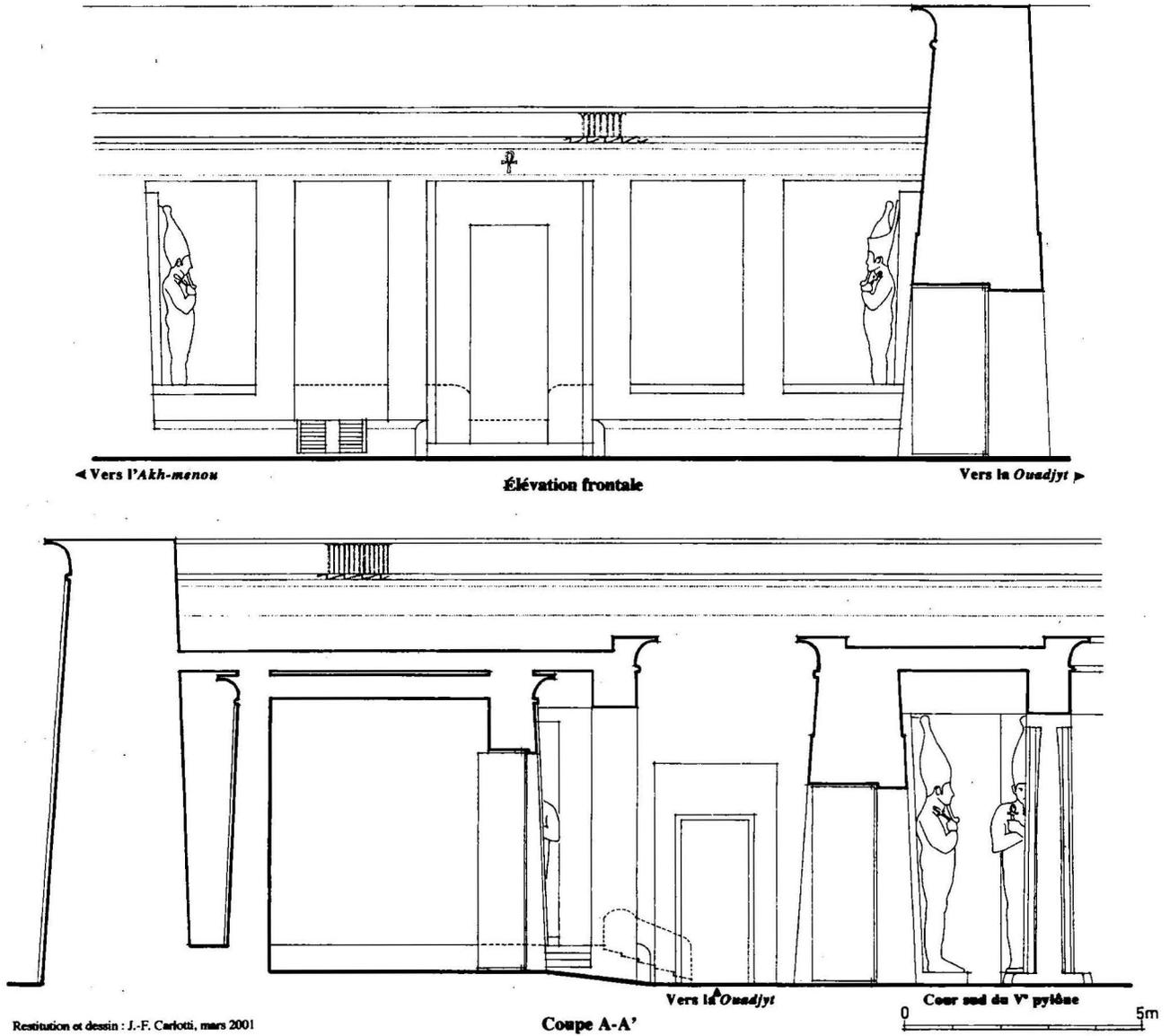


Fig. 8 : Essai de restitution de l'état ramesside, coupe A-A' et élévation frontale.

tion a été réalisée sous les règnes d'Amenmès et Séthi II car ils ont inscrit leurs protocoles, Amenmès usurpé par Séthi II, sur les éléments d'architecture qui ont été remaniés à cette occasion⁶⁷.

La porte sud de la cour sud du V^e pylône a été élargie dans ce but. En face d'elle se trouvait l'escalier-rampe d'accès au socle du « siège d'intronisation d'Amon ». Cet escalier a été supprimé tandis que le niveau du sol dans la partie centrale du socle a été abaissé approximativement au niveau du sol du déambulatoire. Cet abaissement du niveau du sol face à la porte sud de la cour sud du V^e pylône avait pour objet de laisser passer et pivoter le pavois de la barque d'Amon-Rê qui se dirigeait vers l'*Akh-menou*. Son encombrement (2,20 m x 4,46 m) ne lui permettait pas, en effet, de tourner devant le « siège d'intronisation d'Amon » sans cette transformation (cf. schéma de rotation, *Fig. 7*). Le sol, à l'intérieur de la chapelle, a été abaissé d'environ 0,50 m (alt. 74,54 m env.) pour que l'on puisse entrer de plain-pied dans cet édifice, en continuité avec le sol du socle situé à l'avant de la chapelle qui lui a été abaissé pour laisser passer le pavois de la barque, ce dernier reliait, en pente douce, le sol nouvellement abaissé de la chapelle au sol du déambulatoire resté inchangé (alt. 74,24 m env.).

Cette disposition permettait de supprimer définitivement l'escalier axial. Par contre, les bas-côtés, qui sont restés au niveau primitif, ont alors fait l'objet d'un aménagement : le bas-côté ouest était accessible à partir d'un petit escalier aménagé dans l'épaisseur du socle entre la façade de

la chapelle et le pilier médian ouest ; tandis que le bas-côté est était accessible par une rampe taillée dans l'épaisseur du socle et située en façade, entre les deux piliers orientaux, comme en témoignent les reprises de maçonnerie à cet emplacement.

ABSTRACT

The chapel located on the processional way leading to the Akhmenou had been identified by Paul Barguet as the « Siège d'intronisation d'Amon », he identified it to the chapel named *Wtst-ḥ'w Tmn*. In fact, this name designates the bark shrine built by Tuthmosis III in the center of the Hatshepsut rooms (the Palace of Maat). This « Siège d'intronisation d'Amon » was surrounded with a portico of sandstone square pillars. The specific dimensions of the pillars, known thanks to the plan engraved on the ground of the chapel, allowed us to identify them with the famous blocks bearing the texts of the Annals of the high priests of Karnak of the XXIth-XXIIIth dynasties. These texts record the initiation of the priests who officiated in the Akhmenou and the chapel was probably considered as a step in the initiation of the priests in the Third Intermediate Period. But, previously, at the end of the XVIIIth dynasty, the chapel was probably used for a cult in connection with the Tuthmoside's dynasty.

L'encombrement du pavois à cinq barres de portage serait selon G. Legrain de 2,20 m de large pour 4,46 m de long, cf. G. Legrain, *BFAO* 13, 1917, p. 13 ; selon l'étude architectu-

rale de l'*Akh-menou*, ce même pavois aurait été long au maximum de 5,80 m, cf. *ibidem*, p. 48.

67. Cf. *ibidem*, p. 239-241.